

École Les Bocages

L'intervention à l'école

Lien avec notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

A. Mettre fin à l'acte

B. Nommer le comportement

C. Orienter vers les comportements attendus

D. Agir auprès de la victime

E. Transmettre

Niveau #1

Intervention #1 / Intervention #2

Mon enseignant(e) ou l'intervenante me rencontre

On me nomme clairement le comportement que je dois arrêter ainsi que les conséquences sur moi et sur les autres si je répète celui-ci.

J'explique ce qui est problématique dans mes agissements.

Je fais une fiche de réflexion que mes parents doivent signer.

Billet rouge

Je présente mes excuses à l'élève que j'ai intimidé
En faisant un dessin
En écrivant une lettre
En rencontrant l'élève

La victime est rencontrée par les intervenants et je m'engage à modifier mon comportement à son endroit.

Je sais que la victime connaît les mécanismes de signalement si la situation recommence.

Un suivi à mes parents est effectué et signature du **billet rouge**.

Niveau #2

Intervention #3

Mon enseignant(e) ou l'intervenante du service de garde me rencontre avec l'éducatrice spécialisée

Une feuille de suivi m'est donnée où le comportement attendu est ciblé et nommé.

Un « arrêt d'agir » est fait et des contraintes me sont imposées dans mes déplacements dans la cour.

Rencontre avec l'éducatrice spécialisée

Assignation d'une zone de jeu
Réparation du geste posé
Je fais une fiche de réflexion avec mes parents

Billet rouge

Je présente mes excuses à l'élève que j'ai intimidé

En écrivant une lettre ou en faisant un dessin
En rencontrant l'élève

La victime est rencontrée par les intervenants et je m'engage à modifier mon comportement.

Un soutien est offert à la victime.

Un soutien est offert à l'intimidateur en prévention.

Je fais signer, par mes parents mon **billet rouge** et je fais avec eux ma fiche de réflexion.

Intervention #4

L'éducatrice spécialisée me rencontre avec la direction

Rencontre avec l'éducatrice spécialisée

Réparation du geste posé
Signature d'un contrat
Ateliers de résolution de conflits

Billet rouge

La direction convoque les parents à une rencontre et un plan d'action est fait.

Niveau #3

Intervention #5

L'éducatrice me rencontre avec la direction

Je perds le privilège d'être en classe.
En étant suspendu à l'école ou à la maison.

Rencontre avec l'éducatrice spécialisée

Révision de la feuille de suivi
Retour sur le contrat
Réparation des gestes posés

Avec mon parent, je rencontre le policier-éducateur et/ou un intervenant du CLSC

La direction convoque mes parents pour une rencontre.

Selon la gravité du geste posé, la direction de l'école peut gérer une situation en appliquant les mesures du niveau 2 ou 3 dès la première intervention.